

Encéphalites à tiques

- **TICOVAC 0,25 Enfants[®]** (enfants de 1 à 16 ans)
- TICOVAC 0,50 Adultes[®]** (adultes et enfants > 16 ans)
- ENCEPUR[®] N Enfants** (enfants de 1 à 12 ans)*
- ENCEPUR[®] N** (adultes et enfants > 12 ans)

Nature : vaccin viral inactivé. *pas d'AMM pour cette forme en 2009.

L'encéphalite à tique d'Europe Centrale est une **méningo-encéphalite** grave due à un *flavivirus* : le virus **TBE (Tick Born Encephalitis Virus)**.

Elle est transmise par les **piqûres de tiques** (*Ixodes persulcatus* et *Ixodes ricinus*) qui vivent dans les zones boisées d'une large zone s'étendant de l'Alsace à la côte Pacifique de la Russie asiatique jusqu'au nord de la Chine, mais aussi par **voie digestive** (ingestion de lait non pasteurisé d'ovins, bovins ou de caprins infectés), et par voie transfusionnelle ou cutanée.

Il existe deux variants du virus de l'encéphalite à tique. Celui qui sévit à l'Est (virus de l'encéphalite verno-estivale russe ou fièvre de la Taïga) donne des formes de maladie plus sévères que celui qui sévit à l'Ouest. Il passe aussi pour être moins sensible à l'action préventive du vaccin.

Au cours des quinze dernières années, **l'incidence de l'encéphalite à tique d'Europe Centrale a été augmentée** en moyenne **par 4**, avec des progressions plus importantes encore en Lituanie (x10), en Finlande (x8), en Pologne (x8), en Allemagne et en Estonie (x7). Les états baltes ont les taux d'incidence les plus élevés.



L'encéphalite est endémique, de mai à octobre, dans les zones rurales de plusieurs pays d'**Europe Centrale et du Nord** : *Sud de l'Allemagne, Autriche, Bulgarie, Estonie, ex-Tchécoslovaquie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, côte Est de la Suède, Suisse, Russie.*

En **Alsace**, deux foyers principaux sont répertoriés :

*celui de **Guebwiller** qui s'étend au massif du *Markstein – Grand Ballon* et qui domine la vallée de la *Lauch* ;

*celui de **Strasbourg** qui touche préférentiellement la *forêt d'Illkirch*.

Source : Baxter Vaccins, Janvier 2007. Guide des vaccinations 2008

Des zones de moindre importance sont localisées dans les *vallées de la Bruche, de la Fecht et de la Largue*, à proximité d'Altkirch. Des foyers ont été dénombrés en **Lorraine**, et plus récemment dans la région d'**Annecy** (septembre 2002).

Recommandations / indications vaccinales :

- Les **sujets à risque** sont les **randonneurs**, promeneurs, campeurs, adeptes de VTT, chasseurs, pêcheurs, cueilleurs de champignons, de myrtilles ou de fraises des bois, **gardes-chasses**, **ouvriers agricoles** ou **forestiers**, etc., qui s'exposent aux piqûres de tiques en **zone d'endémie** dans les forêts, chemins forestiers, lisières de forêt, clairières. Sont inclus également les habitants permanents de ces zones, les adultes et enfants en âge de se promener dans les zones à risque, qui s'étendent parfois aux zones péri-urbaines,
- **Voyageurs séjournant en zone rurale ou forestière** d'endémie en Europe centrale, orientale et septentrionale, du printemps à l'automne. Indication vaccinale posée au cas par cas.

Schéma vaccinal :

ENCEPUR®

Primovaccination :	2 injections espacées de 1 à 3 mois (minimum 15 j.) Puis 1 injection entre 9 et 12 mois
Rappel :	1 injection tous les 3 à 5 ans (minimum 12-18 mois)

Schema vaccinal :

TICOVAC®

Primovaccination :	2 injections espacées de 1 à 3 mois (minimum 15 j.) Puis 1 injection entre 5 et 12 mois
Rappel :	1 injection à 5 ans (3 ans si > 60 ans)

Remarque : pour obtenir une immunité avant le début de la saison d'activité des tiques, les deux premières injections doivent être pratiquées en hiver. Il est recommandé de ne pas associer cette vaccination avec d'autres vaccins. Aucune étude d'interaction avec d'autres vaccins ou médicaments disponibles n'a été réalisée.

Contre-indications :

- enfant < 1 an
- hypersensibilité aux substances actives, à la protéine de l'œuf et de poulet,
- hypersensibilité à la Gentamicine et à la Néomycine, formaldéhyde, sulfate de protamine
- infection fébrile (différer la vaccination).

IMPORTANT

Les mesures de **protection contre les morsures de tiques** sont vivement recommandées :

- **éviter** de marcher au contact de **la végétation** ou de s'allonger dans l'herbe,
- porter des chaussures montantes, des vêtements longs clairs,
- **appliquer** des **répellents** sur la peau et les vêtements (perméthrine).
- **inspecter** le corps à la recherche de tiques systématiquement après une exposition en zone d'endémie. Les tiques seront enlevées à l'aide d'un tire-tique. Il est formellement **déconseillé d'appliquer** sur la tique des produits tels que **huile, éther ou autres substances**. Désinfecter localement tout de suite après extraction.